

## **1/ blog-universitas.fr – Comptez-vous conserver ou remettre en cause la loi LRU sur l'autonomie des universités ? Quel bilan en faites-vous ? Le cas échéant, sur quels points l'aménageriez-vous ?**

**Martine Aubry** – Soyons clairs : je suis favorable – comme la gauche l'a toujours été – à l'autonomie des universités. Mais la loi LRU, qui prétend l'instaurer, ne s'est pas accompagnée des moyens financiers et humains de la faire vivre. Elle a en outre, déséquilibré et désorganisé le fonctionnement des universités, au détriment de la démocratie et de la collégialité de leurs instances représentatives.

Il faudra donc la réformer, pour instaurer une autonomie véritable fondée sur un rapport de confiance entre l'Etat et les scientifiques, la liberté académique des acteurs dans le respect des règles d'éthique, la représentativité des instances dirigeantes dans les institutions, la collégialité de prises de décision, la coopération plutôt que la concurrence, la contractualisation des établissements avec les pouvoirs publics et une vision pluriannuelle des moyens attribués pour permettre de se projeter dans le long terme. Les modes d'élection - du conseil d'administration et du président, notamment – devront être changés, et les différents conseils et structures internes aux universités, avoir d'avantage de poids pour permettre les conditions d'une direction légitime et efficace des universités.

Mais il faudra surtout que ces changements correspondent aux besoins et aux attentes des acteurs de l'Université. Après cinq ans de pouvoir arbitraire, de déstabilisation de l'Université, il faut changer de méthode. Les mouvements sociaux historiques du printemps 2009 dans les universités, ont bien marqué l'opposition d'une majorité de la communauté universitaire à cette pléiade de réformes menées à contre-courant par la droite, sans véritable dialogue ni négociation. Nous devons clarifier, simplifier, retrouver de la cohérence et de la sérénité. C'est pour cela que j'organiserai, dès le début de la mandature, des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche pour préparer, avec l'ensemble des acteurs, une grande loi pour l'enseignement supérieur et la recherche. Ce processus permettra notamment la remise à plat, sans exclusive, de l'ensemble des textes contestés depuis plusieurs années (non seulement la loi LRU, mais aussi le décret du 23 avril 2009 sur le statut des enseignants-chercheurs, les modalités d'obtention des primes, le statut des doctorants, les textes modifiant le décret de 1985 qui régissait le statut des personnels ITRF, etc.).

## **2/ blog-universitas.fr – Faut-il poursuivre, et sous quelles formes, les regroupements universitaires au sein des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur ?**

**Martine Aubry** – Le principe du regroupement est un bon principe - l'idée des PRES est d'ailleurs apparue lors des assises de la recherche en 2004. La mutualisation, la coordination et la coopération sont les clefs de la réussite de ce secteur, notamment pour la réussite des étudiants et pour le renforcement de la recherche. Il faut cependant pousser plus loin les dynamiques de rapprochement des structures de recherche et d'enseignement supérieur.

Les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) sont en effet souvent critiqués, tant du fait de leur système de gouvernance que des limites qui leur sont imposées. L'absence de transparence, de démocratie et de collégialité, en font parfois des structures trop lointaines qui ne jouent pas suffisamment leur rôle de coordination des formations et de la recherche sur leur territoire. S'il faut soutenir les dynamiques de regroupement constructif que les acteurs ont su localement impulser, il faut en finir avec les politiques d'intégration ou d'articulation de façade ou contre nature qui opacifient la gouvernance universitaire locale. Il est aujourd'hui nécessaire de revoir l'organisation des PRES et leur gouvernance, et de renouveler leurs missions, pour qu'ils soient responsables de la mise en place de véritables réseaux d'établissements à l'échelle d'un territoire. Il ne s'agit pas de défaire les liens qui ont été patiemment et souvent intelligemment construits par la communauté universitaire, d'autant plus que celle-ci est fatiguée des réformes, mais il s'agit d'organiser l'enseignement supérieur et la recherche dans le sens de la coopération. Les PRES ainsi renouvelés animeront des réseaux territoriaux de la connaissance (RTC) qui couvriront de manière cohérente l'ensemble du pays – tout en sachant que la question de l'Ile-de-France devra faire l'objet d'un traitement spécifique. Chaque territoire bénéficiera ainsi dans son développement de l'apport de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation. Ces réseaux intégreront l'ensemble des structures publiques d'enseignement supérieur et de recherche (et certaines structures privées

sous contrat à but non-lucratif qui s'engagent en faveur de la démocratisation) ; en particulier les classes préparatoires, les écoles et les STS. Les organismes de recherche devront y être représentés et y participer pleinement.

Les RTC permettront la mutualisation de missions, d'objectifs et des moyens correspondants, comme par exemple la vie étudiante, la stratégie internationale, la gestion des bibliothèques, ou encore certains aspects de la recherche comme les écoles doctorales. Il s'agira également de permettre des échanges entre les structures du réseau, afin que chaque étudiant puisse construire son parcours de formation en fonction de ses aspirations et de ses résultats. Les RTC favoriseront également l'activité de recherche des universitaires qui enseignent dans des petites structures afin que la formation dispensée dans celles-ci reste adossée à la recherche. Je suis en effet opposée aux pôles d'enseignement de proximité du gouvernement actuel, uniquement centrés sur la formation, qui font courir un risque de coupure inacceptable entre enseignement et recherche.

Bien sûr, il faudra respecter la spécificité de chaque site et ne pas imposer un mode d'organisation unique mais que l'on favorise les initiatives locales et régionales. Il faudra de la démocratie et de la collégialité partout.

### **3/ blog-universitas.fr – Quels moyens financiers supplémentaires mobiliseriez-vous pour l'université ? Comment les financeriez-vous et comptez-vous poursuivre la politique d'emprunt en faveur de l'enseignement supérieur (les « investissements d'avenir ») ?**

**Martine Aubry** – On ne peut pas prétendre mettre la recherche et l'enseignement supérieur au premier rang des priorités de l'Etat, et ne pas fournir les moyens nécessaires à leur développement. J'assume pleinement que ces secteurs seront, avec l'éducation dans son ensemble, une priorité budgétaire. J'ai l'ambition de porter, enfin, les dépenses consacrées à la recherche à 3 % du PIB. Il faudra des moyens humains d'abord. L'absence de création d'emplois statutaires, dans l'enseignement supérieur comme dans la recherche, et l'explosion de la précarité qui a accompagné la profusion de financements sur projets ont détourné de nombreux étudiants des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Pour attirer de nouveau les doctorants, il nous faudra développer les financements de leur thèse et leur garantir la reconnaissance de leur formation dans les conventions collectives et les grilles de la fonction publique. Quant aux jeunes docteurs, il est indigne qu'ils se retrouvent en CDD avec des salaires de misère quatre ou cinq années après leur doctorat. De leur côté, les enseignants chercheurs réclament légitimement un plus juste équilibre entre leurs activités d'enseignement et de recherche. Aussi, conformément aux standards internationaux et en soutien à la recherche, je propose de limiter à 150 leur nombre d'heures d'enseignement et de mettre en place d'un système de capitalisation du temps de recherche. Aussi conjointement à une revalorisation des carrières dans tous les corps de métiers, un indispensable plan pluriannuel d'emplois sera élaboré. Il sera financé par le redéploiement des budgets du Crédit impôt recherche (CIR) qui ne doit plus être une niche d'optimisation fiscale mais doit être concentré sur les PME et les industries stratégiques, qui font de la vraie recherche et qui recrutent des docteurs. L'utilisation des budgets du CIR sera évaluée sur des véritables critères de niveau scientifique et de recrutement doctoral, pour éviter les effets d'aubaine. Il n'y a pas de raison que seuls les laboratoires de recherche publique soient évalués !

### **4/ blog-universitas.fr – Comptez-vous remettre en question la réforme de la formation des enseignants du secondaire ?**

**Martine Aubry** – Bien sûr ! Cette réforme absurde et unanimement critiquée a abîmé l'enseignement scolaire tout en fragilisant les formations universitaires. Comment accepter que de jeunes enseignants se retrouvent, à la rentrée, devant des classes à plein, munis comme seuls bagage d'une ou deux journées de formation et d'un DVD sur la tenue de classe ?

Même Nicolas Sarkozy a admis que cela ne fonctionnait pas – même s'il n'a rien fait pour l'améliorer. Cette réforme ne permet pas aux étudiants de concilier une formation disciplinaire et des stages permettant une réelle expérience de terrain. Une formation digne de ce nom doit articuler une exigence disciplinaire de haut niveau, des connaissances didactiques et pédagogiques et une

pratique professionnelle, que seule une véritable alternance peut permettre d'acquérir. Il faut que le concours soit plus tôt, car la situation actuelle favorise le phénomène des reçus-collés – ces étudiants qui ont leur master mais pas leur concours – qui forment les bataillons des futurs précaires de l'éducation nationale. A l'inverse, pour encourager les étudiants modestes à se destiner à l'enseignement, nous proposerons de financer l'ensemble de leurs études après concours en première année (sur le modèle des IPES).

L'entrée dans le métier doit redevenir progressive : les jeunes enseignants ont besoin de temps pour continuer à se former, analyser leurs pratiques, progresser. Etre enseignant est en effet un métier qui s'apprend, tout au long de la carrière. C'est pour cela qu'il faut également relancer la formation continue, aujourd'hui sinistrée par l'absence de moyens et le mépris idéologique de la droite pour le métier et la pédagogie. Je souhaite qu'elle devienne obligatoire et valorisée dans les carrières.

#### **5/ blog-universitas.fr – Estimez-vous nécessaire, comme le Front de gauche, de mettre un terme aux activités de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ?**

**Martine Aubry** – L'évaluation de la recherche est aussi nécessaire que compliquée à réaliser. Elle est nécessaire pour identifier quelles sont nos forces et faiblesses, et agir pour tirer l'ensemble du système vers le haut. Nous avons la chance, en France, d'avoir des chercheurs talentueux, qui jouent un rôle important dans la communauté scientifique internationale, bien qu'ils disposent de financements moins importants que dans les autres grands pays. Pourtant, les mécanismes d'évaluation mis en place par la droite servent à sanctionner plutôt qu'à faire progresser. Résultat, un vrai gâchis a lieu, avec des chercheurs qui ont de moins en moins de moyens pour travailler, et s'enfoncent alors qu'il serait possible de les aider à redynamiser leur activité de recherche. Nous ferons donc le bilan du fonctionnement de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) dont les aspects opaques et technocratiques font l'objet de nombreuses critiques. Le recours à une notation très simplificatrice et à un usage bibliométrique contestable lui a également été reproché. A la suite des assises, une négociation devra être organisée pour remplacer l'AERES par une structure acceptée par tous.

L'évaluation doit être transparente, collective, contradictoire, menée par des structures légitimes pour ceux qui sont évalués. La démocratie y est donc nécessaire. Les modalités de désignation des experts et les procédures d'évaluation doivent être complètement repensées, en assurant une représentativité des communautés scientifiques et une transparence des décisions. La dimension collective de la recherche et les conditions dans lesquelles elle a été menée : les individus doivent être évalués dans le cadre de leur activité.

Si l'évaluation est un outil nécessaire à l'attribution de moyens ou à la promotion des individus, ou encore le fondement du bilan d'une action menée, elle doit aussi conduire davantage qu'aujourd'hui à une réflexion sur l'activité évaluée afin de formuler des recommandations aidant à évoluer.

L'évaluation ne peut se limiter aux activités de recherche. L'évaluation des autres activités, comme l'enseignement, la valorisation, la diffusion de la connaissance scientifique, doit enfin être vraiment mise en place et prise en compte dans les carrières.

#### **6/ blog-universitas.fr – Que pensez-vous de la proposition de Terra Nova de relever les frais d'inscription des étudiants pour financer l'université ? Quelles mesures également préconisées par Terra Nova (allocation d'autonomie de 500 euros par mois pour tous les étudiants, suppression des cours en amphi, réduction de moitié des places dans les grandes écoles, sélection des étudiants à l'entrée en master...) reprendriez-vous à votre compte ?**

**Martine Aubry** – Je suis formellement opposée à l'augmentation des frais d'inscription. Nous devons renouer avec le mouvement historique du progrès de l'éducation, de l'élévation des qualifications et de la formation de tous. L'égalité réelle en ce domaine, est un impératif de justice sociale, un enjeu démocratique, autant qu'une nécessité économique. Ce n'est pas en mettant des barrières financières que nous serons à la hauteur de l'enjeu.

L'enseignement supérieur doit permettre à chacun, quels que soient ses talents et capacités, d'identifier sa propre voie et s'y réaliser en dehors de toute contrainte économique ou sociale. Il nous faudra donc donner plus à ceux qui ont moins, à ceux qui ont le plus d'efforts à fournir, pour

garantir un service public équitable. Qu'à peine 4 jeunes sur 10 obtiennent un diplôme d'enseignement supérieur dans notre pays est vraiment un handicap à la fois pour les jeunes et pour notre pays. Une nouvelle étape de la démocratisation de l'enseignement supérieur est indispensable. La première condition est que les étudiants puissent faire des études en ayant une chance réelle de les réussir, et pour cela, d'avoir les moyens financiers nécessaires.

Je m'engage à mettre en œuvre une allocation d'étude et de formation, qui remplacera et complètera un système de bourse aujourd'hui très insuffisant et un système fiscal inégalitaire. Elle prendra en compte la situation réelle du jeune, ses ressources comme son niveau d'autonomie.

La seconde condition, c'est la réussite à l'Université. Nous sommes le pays de l'OCDE dans lequel le taux d'encadrement des étudiants est le plus faible : 5 enseignants seulement pour 100 étudiants. Il faut en finir avec ces amphibondés dans lesquels se perdent les étudiants les plus fragiles et qui conduisent à l'échec. A l'université comme à l'école, il faut accompagner chacun selon des pédagogies différentes, des rythmes différents : cela fait partie de la révolution de nos services publics que je veux entreprendre. Je mènerai une vraie réforme des premiers cycles universitaires pour offrir aux étudiants à l'université les mêmes conditions qu'à ceux des classes prépa : 25 heures d'enseignements minimum par semaine, des petits groupes, une véritable pluridisciplinarité, un accompagnement personnalisé par des enseignants... Pour le Master, il faudra trancher : la situation actuelle, où la sélection s'effectue à mi-parcours, n'est pas satisfaisante. Pour le doctorat, il faut revaloriser le statut du docteur dans son entrée dans la fonction publique, et inciter les entreprises à reconnaître le doctorat à sa juste valeur, comme cela est le cas depuis longtemps partout à l'étranger.

Je n'accepte pas la reproduction des inégalités et le recul de la démocratisation à l'œuvre aujourd'hui dans l'enseignement. Le fait que trop d'étudiants choisissent de contourner l'Université, au profit d'écoles souvent extrêmement onéreuses, qui ne sont pas toutes « grandes » et qui ne garantissent pas nécessairement un niveau de formation satisfaisant y participe largement. Je veux mettre un terme à l'hémorragie de l'enseignement supérieur public au profit de l'enseignement supérieur privé, et cela passe d'abord par une amélioration des conditions d'études, de la pédagogie et de l'encadrement dans les universités. Je rapprocherai également les classes préparatoires, les BTS, les écoles, les universités, au sein de Réseaux territoriaux de la connaissance qui permettront de mutualiser les moyens et d'offrir une offre de formation cohérente sur le territoire. Je crois par ailleurs qu'il est absolument essentiel de développer les formations technologiques et professionnelles et de créer un vrai service public de l'orientation : trop de jeunes échouent, ont l'impression de ne pas être à la hauteur et sont obligés de se remettre en cause parce qu'ils ont été mal orientés. Enfin la formation doit être pensée tout au long de la vie et les universités devront avoir les moyens de participer à cet objectif essentiel.

## **7/ blog-universitas.fr – Comment comptez-vous développer le logement étudiant ? Quels moyens supplémentaires mettriez-vous en œuvre ?**

**Martine Aubry** – Il faudra bien sûr engager un plan de constructions – au moins 8 000 par an sur la mandature, pour rattraper d'abord les retards pris par le plan Anciaux, puis pour poursuivre les efforts – et de réhabilitations. Mais je veux aussi pour que dans tous les programmes immobiliers en dehors des campus et des Cités U, nous soyons capables de faire vivre ensemble toutes les catégories sociales, toutes les générations, en prévoyant, par exemple, des studios pour les jeunes et des logements adaptés pour des personnes âgées.

Il faut aussi améliorer l'accès au parc privé : les étudiants seront parmi les principaux bénéficiaires de la suppression de la caution personnelle et du blocage des loyers que je préconise. Mais il n'y a pas que le logement étudiant. La santé étudiante est également un sujet d'une extrême importance. Les étudiants sont mal soignés, autant par manque des moyens que par manque d'information, de structures d'accueil ou de diagnostics. Il faut permettre aux étudiants d'avoir accès à des spécialistes : dentistes, psychologues, gynécologues... en mutualisant les efforts. Il faut mener une véritable politique d'envergure dans le domaine de la santé pour une population défavorisée, qui, faute de pouvoir bénéficier d'un accès au soin minimal, se retrouve encore davantage fragilisée.

**blog-universitas.fr – ET POUR FINIR, si vous êtes élu(e) en 2012 président(e) de la République, quelle serait votre première décision concernant l'enseignement supérieur ?**

**Martine Aubry** – Il faudra créer un choc de confiance, car la communauté universitaire, si fragilisée depuis 5 ans en a besoin. C'est pour cela, je l'ai dit, que j'ouvrirai des assises de l'ESR dès le début de la mandature. Je lancerai aussi, sans attendre parce que la démocratisation est ma priorité, et que la situation de trop nombreux étudiants n'est plus supportable, le chantier de l'allocation d'étude et de formation, ainsi qu'un plan pluriannuel d'emplois scientifique. ■